



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION**

1- ETAT-CIVIL

- TROIS EXTRAITS DE L'ACTE DE DÉCÈS DU DÉFUNT (COPIE ORIGINALE)
- LIVRET DE FAMILLE DU DÉFUNT ET SON CONTRAT DE MARIAGE, SI CHANGEMENT DE RÉGIME, ACTE DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL.
- EXPÉDITION DES JUGEMENTS DE SÉPARATION DE CORPS OU DE DIVORCE ÉVENTUELS (CONVENTION DE PARTAGE APRÈS DIVORCE) ET CONVENTION DE SÉPARATION DE CORPS CONCERNANT LE DÉFUNT
- NOM, PRENOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, ADRESSE, PROFESSION, COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES ET ADRESSES MAIL DE CHAQUE HÉRITIÈRE + COPIE DES CARTES D'IDENTITÉ DES HÉRITIÈRES & ACTE DE NOTORIÉTÉ SI PRÉDÉCÈS
- LIVRETS DE FAMILLE DES HÉRITIÈRES (COPIE INTÉGRALE) ET COPIE AUTHENTIQUE DE LEUR CONTRAT DE MARIAGE

2- ACTES POUVANT MODIFIER LA DÉVOLUTION SUCCESSORALE

- TESTAMENT DU DÉFUNT,
- COPIE AUTHENTIQUE DE LA DONATION ENTRE ÉPOUX CONSENTIE À SON CONJOINT SURVIVANT.
- COPIE DES DONATIONS REÇUES

3- REPRISES DES ÉPOUX - uniquement lorsque le défunt est marié sous un régime de communauté

- TOUTS RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS CONCERNANT LES BIENS POSSEDÉS LORS DU MARIAGE ET LES SUCCESSIONS OU DONATIONS RECUEILLIES AU COURS DU MARIAGE PAR CHACUN DES ÉPOUX (COPIES DÉCLARATION DE SUCCESSION, COPIE DE VENTES DES BIENS REÇUS PAR SUCCESSION, COPIES DE PARTAGE...)

4- ACTIF

- EN CAS DE MARIAGE DU DÉFUNT SOUS UN RÉGIME DE COMMUNAUTÉ ET PARTICIPATION AUX ACQUETS, LES RENSEIGNEMENTS CI-APRÈS SONT À FOURNIR TANT POUR LUI QUE POUR SON **CONJOINT SURVIVANT**

BANQUES

- LIVRETS DE CAISSE D'ÉPARGNE,
- NOM ET ADRESSE DES BANQUES ET SOCIÉTÉS DE BOURSE ; (NUMÉROS DES COMPTES ET LIVRETS FACULTATIFS),
- COMPTES COURANTS POSTAUX : NUMÉRO ET NOM DU CENTRE,
- LISTE DES VALEURS DE BOURSE NOMINATIVES ET AU PORTEUR NON DÉPOSÉES EN BANQUE,

ORGANISMES DE PENSIONS / RETRAITES/MUTUELLES

- PENSIONS – CAISSES DE RETRAITES OU ADRESSE DE L'EMPLOYEUR, ET LEURS ADRESSES
- MUTUELLES ET LEURS ADRESSES

Notaires associés

Dominique
SAVOURÉ

Nathalie
TSAREWSKY de BOSSON

Jean-Brice
THIBIERGE

Tristan
SAVOURÉ

Notaires

Anna
LAINÉ

Laure
GERENTON-DESJONQUÈRES

• BIENS IMMOBILIERS

- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES IMMEUBLES
- COPIE AUTHENTIQUE DES ACTES CONSTITUANT LES TITRES DE PROPRIETE (ATTESTATION DE PROPRIETE APRES DECES, DONATIONS, PARTAGES, VENTES, ECHANGES),
- IMMEUBLES DONNES EN LOCATION : BAUX, QUITTANCE DES DERNIERS LOYERS ENCAISSES, MONTANT DES DEPOTS DE GARANTIE,
- NOM ET ADRESSE DU SYNDIC.
- NOM ET ADRESSE DU OU DES GERANT(S) OU ADMINISTRATEURS DE BIENS
- DEUX EVALUATIONS ETABLIES PAR UN PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER AVEC UNE VENTILATION LOT PAR LOT (APPARTEMENT, PARKING, CAVE...)

• DIVERS

- CARTE GRISE DES VEHICULES AUTOMOBILES ET AUTRES
- PRETS CONSENTIS A DES TIERS : RECONNAISSANCE DE DETTE, BILLETS, ACTE NOTARIE
- ENTREPRISE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE OU ARTISANALE : ACTE D'ACQUISITION, EXTRAIT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE DE LA SOCIETE OU AU REGISTRE DES METIERS, NUMERO D'IMMATRICULATION AU SIRET, BAIL DES LIEUX, NOM ET ADRESSE DE L'EXPERT FISCAL OU DU COMPTABLE DE L'ENTREPRISE
- PARTS OU ACTIONS DE SOCIETES NON COTEES EN BOURSE : EXTRAIT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE DE LA SOCIETE, STATUTS A JOUR CERTIFIES CONFORME PAR LE REPRESENTANT HABILITE, NOM ET ADRESSE DU DIRIGEANT ET DE L'EXPERT-COMPTABLE DE LA SOCIETE,
 - POLICES D'ASSURANCE-DECES SOUSCRITES PAR LE DEFUNT.

5- PASSIF

TOUS DOCUMENTS CONCERNANT LES DETTES (TOUTES SOMMES DUES AU -JOUR DU DECES)

- FRAIS DE MALADIE,
- FACTURE POUR ACHAT OU TRAVAUX COMMANDES AVANT LE DECES ET NON REGLES AU JOUR DU DECES
- ADRESSES DE TOUTES LES RECETTES DES IMPOTS OU DES SOMMES SONT VERSEES, COPIES DES DERNIERS AVIS D'IMPOSITION (TAXE FONCIERE, TAXE D'HABITATION IMPOT SUR LE REVENU, IMPOT SUR LA FORTUNE...).
- FACTURE DES FRAIS FUNERAIRES
- EMPRUNTS EN COURS : COPIE DES EMPRUNTS, NOM ET ADRESSE DES PRETEURS, NUMEROS DES EMPRUNTS.
- TOUT PASSIF EXTRA-CONTRACTUEL (INDEMNITE DUE A L'OCCASION D'UN ACCIDENT, INDEMNITE FISCALE, PROCES EN COURS...)
- AUTRE PASSIF (CAUTIONNEMENT)

6- DONS – DONATIONS CONSENTIS PAR LE DEFUNT

TOUS DOCUMENTS CONCERNANT LES DONATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS PAR LE DEFUNT.

7- DIVERS

DECLARATION PARTIELLE D'ASSURANCE VIE ET LE CALCUL DES DROITS A PAYER S'IL Y A LIEU.

INFORMATION SUR UN HANDICAP CONCERNANT UN HERITIER OU LEGATAIRE.

PREVOIR UNE PROVISION SUR FRAIS DE **600 EUROS** POUR LE RENDEZ-VOUS
D'OUVERTURE DE SUCCESSION PAR CHEQUE OU VIREMENT PREALABLE

Précision étant faite que :

- Les pièces d'état-civil doivent être toutes réunies pour le rendez-vous.
- Dans l'hypothèse où le dossier serait trop incomplet, le rendez-vous pourra être reporté à l'initiative de l'étude (adresse manquante, justificatifs manquants...).

Joindre le RIB de chacun des héritiers daté et signé au verso (ou du compte indivis ouvert entre les héritiers daté et signé au verso)
